

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.245

L'An deux Mille Dix, le 22 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 octobre 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 octobre 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux,

ETAIENT REPRESENTES : M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIT ABSENT-EXCUSE : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 31
Nombre de votants : 33

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Rue des Rullas et Rue de Ration – Acquisition par cession gratuite d'un tronçon de trottoir

RAPPORTEUR : Madame PELTIER

VOTE : UNANIMITE

La parcelle cadastrée AW 238, figurant comme étant la propriété privée en indivision de Monsieur Christian BOUQUET et de Mademoiselle Catherine BOUQUET, constitue un tronçon de trottoir de la rue des Rullas et de la rue de Ration (lieu-dit Les Cyprès).

Par courrier en date du 31 août 2010, Monsieur Christian BOUQUET et Mademoiselle Catherine BOUQUET, propriétaires indivis, ont sollicité la ville et ont proposé d'engager une procédure de cession gratuite de la parcelle concernée d'une surface de 183 m². Dans cette optique, Monsieur Christian BOUQUET et Mademoiselle Catherine BOUQUET ont signé une promesse de cession gratuite.

Pour régulariser cette situation, il est nécessaire que la ville procède à l'acquisition de ce tronçon de trottoir.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante de se prononcer favorablement pour la poursuite de la procédure visant à acquérir la parcelle cadastrée AW 238 d'une surface de 183 m², en vue de l'incorporer dans l'emprise du domaine public.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis favorable de la Commission des Travaux en date du 12 octobre 2010,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de procéder à l'acquisition, par voie de cession gratuite, d'un tronçon de trottoir de la rue des Rullas et de la rue de Ration appartenant à Monsieur Christian BOUQUET et Mademoiselle Catherine BOUQUET,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer tous documents relatifs à l'opération de cession à titre gratuit au profit de la ville de Royan de la parcelle cadastrée AW 238, sise rue des Rullas et rue de Ration,
- d'incorporer cet espace dans l'emprise du domaine public communal,
- de confier la rédaction des actes à l'étude de Maître RAGEY, notaire à Royan,
- d'imputer les frais relatifs à la transaction au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 29 octobre 2010

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD

Département :
CHARENTE-MARITIME

Commune :
ROYAN

Section : AW

Échelle d'origine : 1/1000

Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 14/05/2010
(fuseau horaire de Paris)

©2007 Ministère du budget, des comptes
publics et de la fonction publique

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant
CENTRE DES IMPÔTS FONCIER
4 Cours Charles De Gaulle
17108 SAINTES Cedex
tél. 05/46/66/51/68 -fax 05/46/96/51/55
crif.saintes@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

